



DONS A L'ASSOCIATION LES ENFANTS ONT BESOIN DE VOUS

Nom

Prénom

Organisation

Titre

Téléphone

Email

Adresse

Ville

Code postal:

Je soussigné Je fais un don à l'ordre de « Les Enfants d'abord, les Enfants à bord », d'un montant de

Signature et mention « Lu et approuvé » :

Fait à:

Le:

Défiscalisation de vos dons :

Particuliers, dès réception de votre don, nous vous adressons un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du montant de votre don, pris dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Au delà de 20%, l'excédent est reportable sur les 4 années suivantes. Particuliers assujettis à l'ISF, cette défiscalisation passe à 75% du montant du don. Les entreprises, réduction d'impôts sur les sociétés de 60% du montant du don, pris dans la limite de 5 pour mille du Chiffre d'Affaires HT. Au delà de 5 pour mille, l'excédent est reportable sur les 4 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.